



Le Groupement d'intérêt public d'Etat Chemparc (GIP Chemparc) est une structure créée pour promouvoir l'attractivité du Bassin industriel de Lacq, en Nouvelle-Aquitaine. Son objectif principal est de favoriser le développement économique et industriel, tout en répondant aux enjeux environnementaux, de décarbonation et de souveraineté européenne. Composé d'acteurs publics et privés, le GIP s'engage à créer un écosystème dynamique, durable et innovant.

Contact : GIP CHEMPARC

Chemstart'up – 2 Allée Le Corbusier
64 170 LACQ
T +33 5 59 05 30 50
Site Internet : www.chemparc.fr

Bassin de Lacq : le point de vue du Groupement d'Intérêt Public CHEMPARC

EN BREF.

Le Bassin industriel de Lacq, situé en Nouvelle-Aquitaine, est considéré comme un bassin industriel historique dont les sources énergétiques (électricité et vapeur) des industriels proviennent majoritairement du gaz extrait à Lacq. Aujourd'hui, le Bassin de Lacq connaît une nouvelle dynamique impulsée par un foncier remédié encore disponible et par une stratégie offensive de diversification de filières industrielles. En tant que Groupement d'intérêt public (GIP), CHEMPARC est un acteur clé au sein du Bassin de Lacq, impliquant **toutes les composantes publiques et privées** dans cette initiative.

En 2024, CHEMPARC, lauréat de l'appel à projet ZIBaC, a contribué en 2024 à l'élaboration du SDDR, et souhaite poursuivre son engagement à travers le dépôt d'une contribution au cahier d'acteurs. Le Bassin de Lacq se distingue par sa **forte dynamique industrielle**, créatrice d'emplois, de prospérité et de souveraineté. Aussi il est essentiel de faire reconnaître son **besoin croissant en électricité**. À court, moyen et long terme, ce **territoire** est appelé à se développer, à **se décarboner**, ce qui nécessitera un approvisionnement électrique accru corollaire de l'électrification des procédés. Nous plaçons pour un ajustement de la priorisation par RTE, **en passant de la priorité 3 à 2** pour le renforcement du réseau « Ouest Pyrénées ». Ce changement est crucial pour **soutenir** la dynamique industrielle du Bassin de Lacq, prendre notre part dans la réindustrialisation durable du pays et participer à garantir la sécurité d'approvisionnement de la France en biocarburants, carburants de synthèse et aimants permanents. Cette évolution vers une priorité 2 est un levier incontournable de notre croissance pour le territoire et pour la France. L'électrification ne doit pas constituer un frein. Le SDDR représente ainsi une **occasion unique de transformer notre réseau électrique en un atout essentiel** pour garantir la souveraineté industrielle, favoriser la compétitivité économique et équilibrer le développement territorial. Cette vision doit devenir une réalité pour le futur de **notre région et au-delà (piémont pyrénéen)**.



LE BASSIN DE LACQ

Le Bassin de Lacq est considéré comme un bassin industriel historique et dont les sources énergétiques (électricité et vapeur) des industriels proviennent majoritairement du gaz encore extrait à Lacq. Il est constitué de 4 plateformes chimiques et d'une plateforme de transfert technologique et compte plus de 30 sociétés industrielles dans le secteur de la chimie et de l'énergie, environ 200 sociétés prestataires de services et autour de 7 500 emplois industriels directs dont 400 chercheurs

Il est le premier pôle industriel et chimique du Sud-Ouest de la France.

UNE DYNAMIQUE INDUSTRIELLE AVERÉE

Aujourd'hui, le Bassin de Lacq connaît une **nouvelle dynamique** impulsée par un foncier remédié encore disponible et par une stratégie offensive de diversification de filières industrielles.

Le Bassin de Lacq est ainsi en pleine reconversion industrielle en diversifiant ces activités et en accueillant de nouveaux porteurs de projet.

Néanmoins, dans un contexte de diversification des filières industrielles, de dynamique industrielle et de décarbonation, le Bassin de Lacq présente de nouveaux besoins significatifs en capacité électrique d'ores et déjà identifiés.

La dynamique de décarbonation engagée sur le Bassin de Lacq via le programme « ZIBAC » permettra d'affiner dans les prochains mois le premier travail réalisé d'estimation des besoins énergétiques de la zone à horizon 2050.



PROGRAMME LACQ IZ BACARBONE

Par des réflexions menées au sein de la gouvernance de Chemparc et autour de la démarche Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes, les acteurs publics et industriels du Bassin de Lacq ont souhaité s'engager dans une démarche collective de décarbonation, en s'inscrivant dans la dynamique « Zone Industrielle Bas Carbone – ZIBaC » de l'ADEME, dans le cadre du Plan France 2030. Ces partenaires portent ensemble le projet « LACQ iz BACarbONE ».

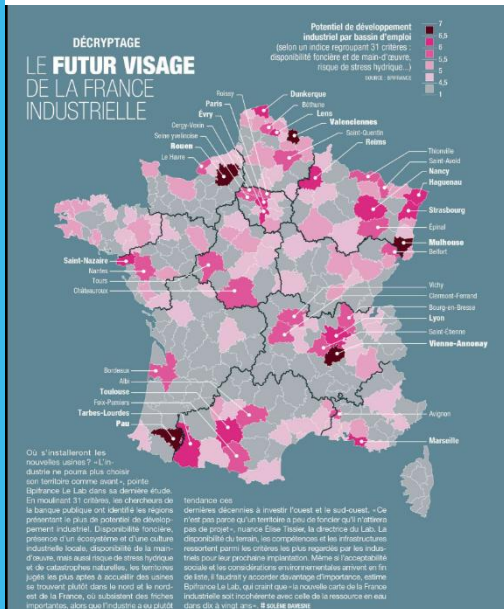
Les acteurs industriels parties prenantes représentent 90 % des émissions de CO2 de la zone géographique, soit plus de 600 000 tonnes de CO2 par an. Ainsi, le projet « Lacq iz BACarbONE » permet de structurer collectivement une trajectoire de décarbonation à l'échelle du territoire, vers le « net zéro » à l'horizon 2050.

Ainsi, la transformation du territoire engagée dans ce cadre répond à des enjeux socio-économiques forts :

- Accélérer la décarbonation du secteur industriel notamment via l'électrification ;
- Assurer la transformation du Bassin de Lacq, dont 70 % des trafics sont aujourd'hui liés aux énergies fossiles, en positionnant le Bassin de Lacq dans les stratégies nationales (électricité, EnR, électrocarburants, terres rares...);

Cette démarche s'articule autour de 2 grands axes, dont l'impact positif s'étendra au-delà des frontières de la zone industrielle :

- L'émergence d'un hub d'énergies décarbonées : infrastructures énergétiques, production de carburants de synthèse, production de biogaz, stockage électrique, etc. ;
- Un territoire attractif sur des filières stratégiques (aimants permanents, bioraffinerie).



CONCLUSION

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) représente une étape cruciale, structurante et dimensionnante de la transformation de l'économie nationale. Il aborde des enjeux fondamentaux tels que l'électrification de l'industrie, la réindustrialisation, la souveraineté énergétique et numérique, ainsi que la transition climatique, tout en renforçant notre compétitivité sur la scène européenne.

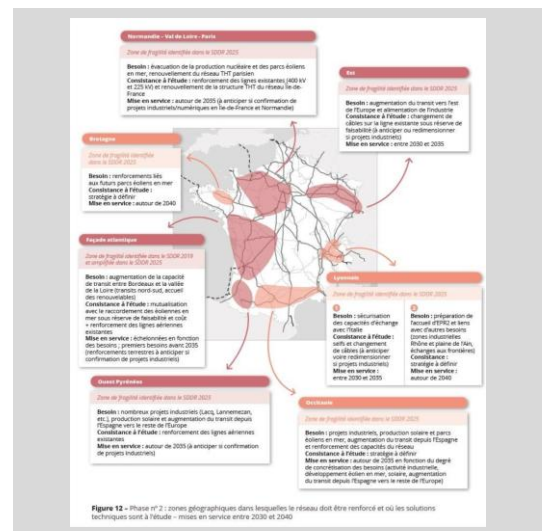
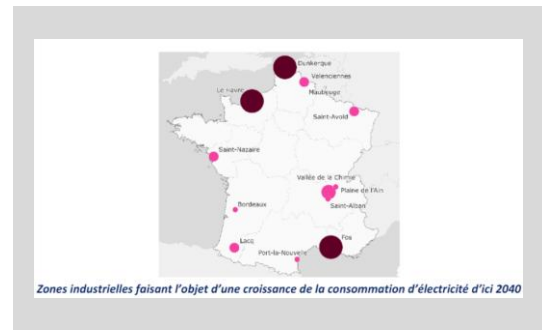
Le bassin industriel de Lacq présente historiquement une singularité : extraction de gaz qui permet jusqu'à lors de présenter une « autonomie » relative en ce qui concerne la production / consommation d'énergies fossiles et bas carbone à son échelle.

Néanmoins, la dynamique industrielle enclenchée ces dernières années sur le bassin de Lacq : implantation de nouveaux projets industriels parfois électro-intensifs (Elyse Energy, CARESTER, NACRE, etc.), développement d'industriels endogènes (TORAY, TOYAL, AXPLORA, etc.) ET la décarbonation accélérée des industriels par la voie de l'électrification en lien avec la démarche collective ZIBAC va engendrer une augmentation très significative des besoins électriques sur le bassin.

Chemparc note que le raccordement électrique stratégique est prévu à horizon 2035 (priorité 3 du SDDR).

Aujourd'hui, il paraît donc nécessaire d'anticiper le doublement de la capacité du réseau local (poste source d'Os- Marsillon) dont le positionnement géographique (bout de ligne) nécessite une priorisation P2 et non P3 dans le cadre du schéma décennal de développement du réseau.

La puissance publique se doit d'accompagner et de soutenir la dynamique industrielle garant de la souveraineté industrielle française.



Extrait cartographique : SDDR 2025

